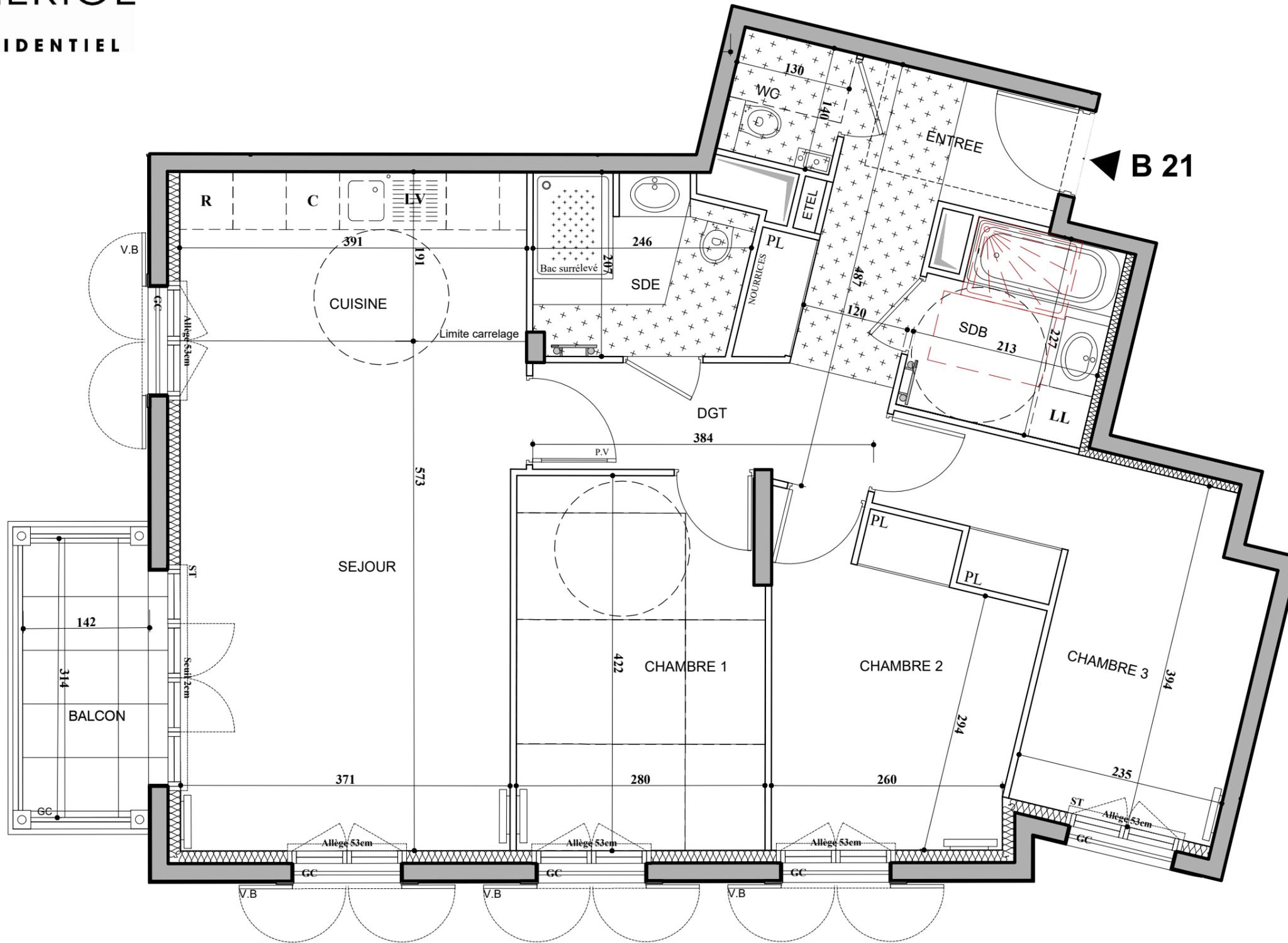




**HALL B**  
APPARTEMENT DE 4 PIECES  
B 21 au 2ème étage



ENTREE	4,37 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	7,49 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	29,00 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,52 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4,61 m <sup>2</sup>
WC	1,82 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,65 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,02 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11,91 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>85.39 m<sup>2</sup></b>
BALCON	4,40 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>89.79 m<sup>2</sup></b>

LEGENDE

GC	Garde-corps	R	Réfrigérateur
PL	Placard	LV	Lave Vaisselle
P.V	Porte vitrée	LL	Lave Linge
V.B	Volets Battants	C	Cuisson
OdB	Oeil de boeuf	- - -	Retombée de poutre
ST	Store intérieur	+	Soffite / faux plafond



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.